



COMMUNIQUE DE PRESSE

L'Opération Arc-en-Ciel : la récolte 100 % locale et solidaire !

Bruxelles, le 13 janvier 2015 - **Pour la 61^{ème} fois, l'ASBL Arc-en-Ciel fait appel à toutes les générosités pour sa grande action de solidarité les 7 et 8 mars prochains : l'Opération Arc-en-Ciel. Celle-ci facilite l'accès aux loisirs de milliers d'enfants en difficulté de Bruxelles et Wallonie. Comme à l'accoutumée, l'Opération ne draine pas d'argent, seuls des vivres non périssables sont récoltés pendant deux jours par des milliers de jeunes bénévoles via le porte à porte et les grandes surfaces.**

Cette récolte, qui unit depuis bien longtemps Arc-en-Ciel aux Mouvements de Jeunesse, a en effet comme spécificité de ne proposer ni vente d'objets, ni échange d'argent. Les donateurs sont simplement invités à se défaire de quelques denrées non périssables (boissons, biscuits, boîtes de conserve, riz, sucre, pâtes) que les bénévoles collecteront chez eux.

De plus, l'Opération ou OP pour les intimes, organisée chaque année « par et pour les jeunes », est aussi l'occasion de faire passer un message de solidarité aux enfants récoltants, qu'ils soient membres d'un Mouvement de Jeunesse, issus d'une institution ou d'une école. C'est donc un impressionnant élan de générosité qui unit non seulement des bénévoles de tout âge et tout horizon, des associations d'enfants défavorisés mais aussi des milliers de donateurs. Pendant l'Opération, l'aspect local reste aussi primordial. Ainsi, ce qui est récolté dans une région de Wallonie ou Bruxelles, est redistribué via les dépôts au sein de cette même région.

En 2014, plus de 12.000 enfants ont bénéficié de vivres non périssables. Grâce à la participation du grand public et de sociétés alimentaires, la 60^{ème} édition a permis plus de 270.000 € d'économie pour 200 associations, soit en moyenne près de 1400 € par association. Coralie Herry, responsable de l'Opération, explique que *« les vivres récoltés par les groupes de jeunes permettent aux associations, en diminuant leur budget « alimentation », d'offrir aux enfants dont elles ont la charge des loisirs actifs et éducatifs. En effet, nous estimons qu'une journée de loisirs coûte 25 € par enfant (en comptant transports, matériel, repas et encadrement). Il suffit donc de 10 kg de vivres non périssables pour offrir une journée de loisirs à un enfant. »*

Les associations bénéficiaires, qu'elles soient des Maisons d'Hébergements, d'Accueil, des Associations en Milieu Ouvert, des Ecoles de Devoirs ou des Centres de Jeunes peuvent organiser elles-mêmes des loisirs pour leurs enfants grâce à l'économie réalisée suite à l'Opération. Et Coralie Herry de conclure : *« Chaque action au niveau local participe à la réussite globale de l'Opération sur le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles. En 2014, nous avons frôlé les 100 tonnes de vivres... En 2015, nous espérons répondre à 100% à la demande de chaque association. Nous y parviendrons grâce à votre participation à tous. Merci ! »*

À propos d’Arc-en-Ciel :

Fondée en 1954, l’ASBL Arc-en-Ciel est une Organisation de Jeunesse reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Elle a pour but de promouvoir l’aide à l’enfance en difficulté.

Arc-en-Ciel se donne pour mission de favoriser l’accès aux activités de loisirs actifs et éducatifs des jeunes et des enfants issus d’institutions travaillant principalement en milieu populaire. L’ASBL organise notamment des actions de récoltes de vivres ou de jouets, des séjours, des journées de loisirs, des formations d’animateurs, etc. Elle regroupe plus de 300 associations actives dans le secteur de la Jeunesse et de l’Aide à la Jeunesse ; plus de 14.000 enfants sont bénéficiaires de ses actions.

Note à l’attention de la rédaction:

Pour plus d’informations : www.arc-en-ciel.be. N’hésitez pas à nous contacter si vous désirez nous rencontrer, réaliser un reportage, suivre une équipe de récolte ou simplement évoquer les actions diverses de l’ASBL.

Pour des visuels ou toute demande d’interview :

Sophie Vanderheyden

Responsable Communication

Tél. : 02 675 73 11

Gsm : 0476 04 06 28

Courriel : communication@arc-en-ciel.be

Facebook : www.facebook.com/Arc.en.Ciel.asbl

Coralie Herry

Responsable Opération

Gsm : 0477 79 50 73

Courriel : operation@arc-en-ciel.be